

## Essai à l'étude de la production d'huiles essentielles à partir de trois espèces forestières : *Myrtus communis* L., *Pistacia lentiscus* L. et *Lavandula stoechas* L. dans la subéraie de Ouled-Debbab (El-Milia)

SEBTI Mohamed<sup>1</sup>, BERCHICHE Tahar<sup>2</sup>, BELGHOBSI Mebrouk<sup>1</sup>

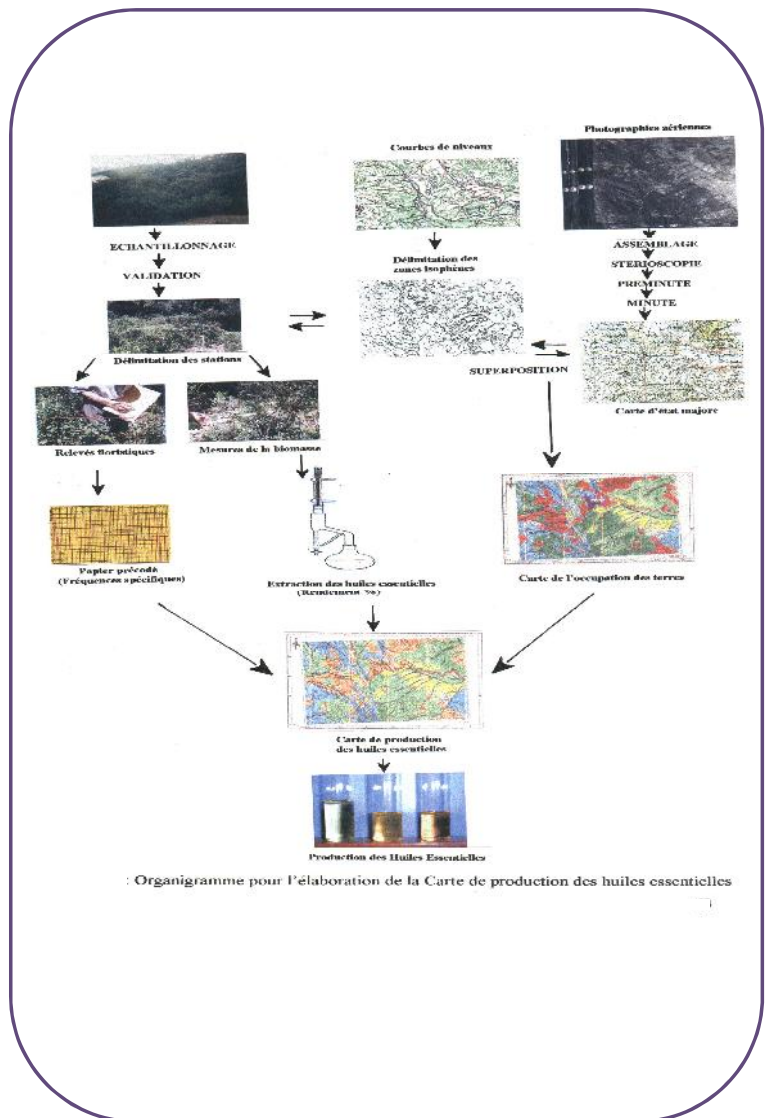
<sup>1</sup>Laboratoire de Phytochimie et de Pharmacologie, Département de Biologie Animale et Végétale, Faculté de Sciences, Université de Jijel, Ouled Aissa BP 60A Jijel 18014 Algérie, E-mail: [medsebti@gmail.com](mailto:medsebti@gmail.com)

<sup>2</sup>Laboratoire d'économie agricole, agro-alimentaire et rurale et de l'environnement, Département d'économie rurale, Ecole Nationale de Sciences Agronomiques, El-Harrach

Les espèces *Myrtus communis* L., *Pistacia lentiscus* L. et *Lavandula stoechas* L. constituent essentiellement le sous-bois des subéraies. Elles sont très répandues et abondantes plus particulièrement dans les subéraies de Jijel où elles sont connues pour leur intérêt en usages traditionnels. Ces trois espèces considérées de plantes aromatiques et médicinales sont éliminées du milieu lors des travaux sylvicoles: ouvertures de pistes, débroussaillage et nettoiement. Cette masse foliaire importante est ramassée et brûlée sans tirer profit économique. L'exploitation de ces plantes aromatiques pour extraction de leurs huiles essentielles doit être prise en considération dans le cadre de toute gestion durable du patrimoine forestier spécifique dont les subéraies. Cette gestion doit associer à l'exploitation périodique du liège la valorisation d'autres produits de la forêt dont les plantes pour un développement socio-économique de la population des régions à vocations subéricoles. Ceci vise l'installation de petites distilleries pour la production d'huiles essentielles à usage multiples (aromatiques, pharmaceutiques, cosmétiques, etc.).

Dans le but de déterminer la densité des espèces végétales accompagnatrices du chêne-liège, nous avons utilisé la méthode du relevé linéaire de Dajet et Poissonet (1971) appelée "Fréquence spécifique" exprimée en %. Pour cela, 12 parcelles ont été échantillonnées selon l'abondance des espèces. Pour évaluer la phytomasse aérienne et les rendements en huiles essentielles, nous avons procédé à des coupes de rameaux d'environ 50 cm pour le Myrte et le Lentisque et des sommités fleuries pour la Lavande pour 1 m<sup>2</sup> de couverture/ végétal. La Méthode choisie d'extraction des huiles essentielles est l'hydrodistillation à l'aide d'un appareil de type Clevenger.

Les résultats montrent un taux de recouvrement moyen du sous bois, allant de 34 % (sud) à 73 % (nord). Les prélèvements de la biomasse sont estimés à 0,384 Kg/m<sup>2</sup> (Myrte), 0,505 Kg/m<sup>2</sup> (Pistachier lentisque) et 0,61 Kg/m<sup>2</sup> (Lavande). La masse foliaire de ces plantes est de l'ordre de 45 % contre 17 % pour le reste des végétaux. Les rendements respectifs sont de 0,27%, 0,023% et 1,80%. Par extrapolation sur toute la subéraie d'Ouled-Debbab de 1395 ha, le potentiel de production d'huiles essentielles est évalué à environ 655 Qx (Myrte), 7.1 Qx (Pistachier) et 5.3 Qx (Lavande).



En conclusion, les 2/3 du sous bois de la subéraie sont constitués par une phytomasse aromatique ayant un potentiel de production en huiles essentielles, variable selon les plantes. Pour rentabiliser la subéraie, il faut intégrer l'exploitation de plantes aromatiques et médicinales à celle du liège. Pour cela, des études préalables doivent être faites sur le mode de multiplication et de culture de ces espèces spontanées en vue de les exploiter en culture intensive et en fin instaurer et développer un plan socio-économique basé sur de nouvelles technologies de production et de nouvelles disciplines de soins par les essences telles l'aromathérapie.

**Mots clés :** subéraie, sous-bois, plantes aromatique, huiles essentielles, potentiel de production